

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER TECHNIQUE

Vous avez besoin...

- D'une **demande de déclaration de travaux** (Formulaire cerfa : 13824-04 / PC158).
- D'une **notice descriptive de sécurité et d'accessibilité pour les handicapés**
- D'une **lettre du représentant légal de l'enseigne** sollicitant une demande de travaux, en précisant ses noms, adresse et numéro de téléphone.
- D'un **descriptif des travaux envisagés** en conformité avec le Cahier des Charges administrative et techniques des boutiques.
- D'un **plan du magasin avant** transformation.
- D'un **plan du magasin après** transformation :
 - avec coupes où figurent l'affectation des locaux,
 - l'indication des circulations,
 - l'emplacement du mobilier,
 - les dispositifs de lutte contre l'incendie,
 - l'implantation des blocs de secours,
 - l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- De **deux plans de façades couleur avec détails d'enseigne** (dimensions, nature de l'éclairage, matériaux, coupe enseigne obligatoire) et **vue en coupe avec cotation**.
- D'un **plan électrique** et **schéma électrique du tableau**.
- Des **procès-verbaux de classement au feu des matériaux** datant de moins de 5 ans et provenant d'un laboratoire français agréé.
- D'un **plan de protection contre l'incendie** (sprinkler).
- D'une **copie du rapport initial de contrôle technique**.
- D'un **plan de masse et de situation de votre boutique dans le centre commercial**.
- D'une **lettre d'engagement du maître d'ouvrage** relative à la solidité de l'ouvrage, au respect des règles de sécurité et d'accessibilité, de la législation du travail.



Siège
24 Rue Popincourt,
75011 PARIS



Téléphone
06 76 05 04 92



E-mail
contact@facil-retail.fr



Rejoignez-nous
FacilRetail